

Pour Marie-France Garaud, le Traité de Troyes était déjà le traité de Maastricht

écrit par Christine Tasin | 25 mai 2024





Le **traité de Troyes** est un traité signé le 21 mai 1420 à Troyes entre Henri V d'Angleterre et Charles VI de France, faisant du premier l'héritier légitime du second. Il marque l'apogée de la suprématie anglaise lors de la guerre de Cent Ans, faisant suite à la conquête de la Normandie et à plusieurs victoires anglaises, notamment celle d'Azincourt en 1415. Permise par l'alliance des Anglais avec les Bourguignons, la ratification de ce traité ouvre une nouvelle phase de la guerre civile française, entre les partisans de la double monarchie franco-anglaise et ceux du dauphin Charles, qui perdure jusqu'en 1435, date de sa résolution par le traité d'Arras.

Marie-France Garaud : *La droite et la gauche sont les deux détaillants qui se fournissent aux grossistes à Bruxelles.*

Ne manquez pas ces savoureuses minutes pendant lesquelles De Villiers évoque Marie-France Garaud et en profite pour nous révéler des faits nous permettant de voir plus clair dans la situation politique actuelle.